

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2016/307 DE LA COMMISSION**du 3 mars 2016****modifiant pour la deux cent quarante-troisième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées au réseau Al-Qaida**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil du 27 mai 2002 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées au réseau Al-Qaida ⁽¹⁾, et notamment son article 7, paragraphe 1, point a), et son article 7 bis, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

- (1) L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- (2) Le 29 février 2016, le Comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'ajouter onze personnes physiques et une entité à la liste des personnes, groupes et entités auxquels devrait s'appliquer le gel des fonds et des ressources économiques. Il convient donc de mettre à jour l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 en conséquence.
- (3) Pour que l'efficacité des mesures arrêtées dans le présent règlement soit garantie, celui-ci doit entrer en vigueur immédiatement,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

*Article 2*Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 3 mars 2016.

*Par la Commission,
au nom du président,
Chef du service des instruments de politique étrangère*

⁽¹⁾ JO L 139 du 29.5.2002, p. 9.

ANNEXE

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée comme suit:

- 1) Les mentions suivantes sont ajoutées à l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002, sous la rubrique «Personnes physiques»:
 - a) «Abd Al-Baset Azzouz [alias a) Abdelbassed Azouz; b) Abdul Baset Azouz; c) AA (initiales)]. Date de naissance: 7.2.1966. Lieu de naissance: Doma, Libye. Nationalité: libyenne. Passeport n°: a) 223611 (numéro de passeport libyen); b) C00146605 (numéro de passeport britannique). Adresse: Libye (dernière localisation connue). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - b) «Gulmurod Khalimov. Date de naissance: a) le 14.5.1975; b) vers 1975. Lieu de naissance: a) région de Varzob, Tadjikistan; b) Douchanbé, Tadjikistan. Nationalité: tadjike. Adresse: République arabe syrienne (localisation en septembre 2015). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - c) «Nusret Imamovic (alias Nusret Sulejman Imamovic). Date de naissance: a) 26.9.1971; b) 26.9.1977. Nationalité: de Bosnie-Herzégovine. Passeport n°: a) 349054 (numéro de passeport de Bosnie-Herzégovine); b) 3490054 (numéro de passeport de Bosnie-Herzégovine). Adresse: République arabe syrienne (localisation en septembre 2015). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - d) «Muhannad Al-Najdi [alias a) 'Ali Manahi 'Ali al-Mahaydali al-Utaybi; b) Ghassan al-Tajiki]. Date de naissance: 19.5.1984. Lieu de naissance: al-Duwadmi, Arabie saoudite. Nationalité: saoudienne. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - e) «Morad Laaboudi [alias a) Abu Ismail; b) Abu Ismail al-Maghribi]. Date de naissance: 26.2.1993. Lieu de naissance: Maroc. Nationalité: marocaine. Passeport n°: a) UZ6430184 (numéro de passeport marocain); b) CD595054 (numéro d'identification national marocain). Adresse: Turquie. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - f) «Ali Musa Al-Shawakh [alias a) 'Ali Musa al-Shawagh; b) 'Ali Musa al-Shawagh; c) Ali al-Hamoud al-Shawakh; d) Ibrahim al-Shawwakh; e) Muhammad 'Ali al-Shawakh; f) Abu Luqman; g) Ali Hammud; h) Abdullah Shuwar al-Aujayd; i) Ali Awas; j) 'Ali Derwish; k) 'Ali al-Hamud; l) Abu Luqman al-Sahl; m) Abu Luqman al-Suri; n) Abu Ayyub]. Date de naissance: 1973. Lieu de naissance: village de Sahl, province de Raqqa, République arabe syrienne. Nationalité: syrienne. Adresse: République arabe syrienne. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - g) «Hasan Al-Salahayn Salih Al-Sha'ari [alias a) Husayn al-Salih Salih al-Sha'iri; b) Abu Habib al-Libi; c) Hasan Abu Habib]. Date de naissance: 1975. Lieu de naissance: Derna, Libye. Nationalité: libyenne. Passeport n°: a) 542858 (numéro de passeport libyen); b) 55252 (numéro d'identification national libyen délivré à Derna, Libye). Adresse: Libye. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - h) «Mounir Ben Dhaou Ben Brahim Ben Helal [alias a) Mounir Helel; b) Mounir Hilel; c) Abu Rahmah; d) Abu Maryam al-Tunisi]. Date de naissance: 10.5.1983. Lieu de naissance: Ben Guerdane, Tunisie. Nationalité: tunisienne. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - i) «Mohammed Abdel-Halim Hemaïda Saleh [alias a) Muhammad Hameïda Saleh; b) Muhammad Abd-al-Halim Humaydah; c) Faris Baluchistan]. Date de naissance: a) 22.9.1988; b) 22.9.1989. Lieu de naissance: Alexandrie, Égypte. Nationalité: égyptienne. Adresse: Égypte. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - j) «Salim Benghalem. Date de naissance: 6.7.1980. Lieu de naissance: Bourg-la-Reine, France. Nationalité: française. Adresse: République arabe syrienne (en septembre 2015). Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
 - k) «Abu Ubaydah Yusuf Al-Anabi [alias a) Abou Obeïda Youssef Al-Annabi; b) Abu- Ubaydah Yusuf Al-Inabi; c) Mebrak Yazid; d) Youcef Abu Obeïda; e) Mibrak Yazid; f) Yousif Abu Obayda Yazid; g) Yazid Mebrak; h) Yazid Mabrak; i) Yusuf Abu Ubaydah; j) Abou Youcef]. Date de naissance: 7.2.1969. Lieu de naissance: Annaba, Algérie. Nationalité: algérienne. Adresse: Algérie. Renseignement complémentaire: photo à joindre disponible dans la notice spéciale Interpol-Conseil de sécurité de l'ONU. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»

2) La mention suivante est ajoutée sous la rubrique «Personnes morales, groupes et entités»:

«Harakat Sham Al-Islam [alias a) Haraket Sham al-Islam; b) Sham al-Islam; c) Sham al-Islam Movement]. Adresse: République arabe syrienne. Date de la désignation visée à l'article 7 *quinquies*, paragraphe 2, point i): 29.2.2016.»
